

## FORMULAIRE

Frais engagés dans le cadre des activités et missions à titre bénévole pour Mountain Wilderness France.

### Résumé

Nom et adresse du bénévole	
Montant total	
Affectation (Complétée par Mountain Wilderness)	

### Frais engagés

Kilomètres parcourus, péages, hébergements, restaurations, autres...

Date	Thème / objet (facultatif)	Frais kilométrique		Autre (avec justificatif)	Montant
		Km parcourus	Barème kilométrique*		
			0,602€/km		
<b>Total</b>					

**Merci de joindre vos factures** : train, bus, repas, achats de petits matériels, internet, téléphonie, dépenses de stationnement, frais d'affranchissement...

\* Si vous nous faites parvenir votre carte grise, nous vous fournirons un tarif plus élevé en fonction du nombre de chevaux fiscaux.

### Signature

**Merci de recopier manuellement la formule** « Je soussigné.e (nom prénom) certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus et en faire don à Mountain Wilderness »

**Date et signature**

# MÉMO

Pour toutes missions accomplies pour l'association, vos frais sont déductibles.

## Quelles sont les associations concernées ?

Les associations d'intérêt général et les associations ou fondations reconnues d'utilité publique.

## À quoi cela sert-il ?

Pour l'association : à valoriser les frais induits par le bénévolat dans ses comptes. Le budget reflète plus fidèlement l'activité (les notes de frais entrent en comptabilité comme une charge qui a la particularité d'être compensée par un don ou un abandon de frais en produit).

Pour les **adhérents/bénévoles** assujettis à l'impôt sur le revenu : ceux-ci peuvent **déduire de leurs impôts ou être remboursé à hauteur de 66 %** et dans la limite de 20 % du revenu annuel imposable, le montant des frais engagés\*.

## La procédure

Remplir le formulaire fourni avec toutes les informations demandées.

### Thème de la dépense

- |                              |                 |                        |
|------------------------------|-----------------|------------------------|
| ▲ Shooting photos            | ▲ Mise sous pli | ▲ Chantier IO          |
| ▲ Diffusion de documentation | ▲ Rédaction     | ▲ Achat petit matériel |
| ▲ Représentation             | ▲ Réunion       | ▲ Etc                  |
|                              | ▲ Stand         |                        |

### Nature des frais

- ▲ Frais kilométriques (merci de nous fournir une photocopie de votre carte grise afin qu'on ajuste le barème à utiliser pour le calcul) : nombre de km x barème = prix.
- ▲ Frais de déplacement tels que les billets de train, bus etc.
- ▲ Frais de péages.
- ▲ Frais d'hébergement/repas (uniquement ceux payés directement ; **ne pas inscrire les frais d'hébergement/repas payés à Mountain Wilderness : ils sont déjà pris en compte**)

**Fournir les justificatifs** des différentes dépenses (péages, billets de train, bus, restauration, achat)

**Écrire à la main\*\*** la formule du bas « Je soussigné(e) (nom et prénom de l'intéressé(e)) certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus et les laisser à l'association en tant que don ».

### Dater, signer et envoyer

Une fois établie, la note de frais doit être remise à l'association **en main propre ou par voie postale**.

---

\* La partie du don qui excéderait la limite de 20% précité est reportable sur les 4 années suivantes

\*\* Règle imposée par l'État